



LE PÔLE SOLIDARITÉ

DES MISSIONS DE SERVICE SOCIAL

SOMMAIRE

I	Le Pôle Solidarité	3
II	Administration Générale	8
III	Action Sociale et Insertion	15
IV	Maison de l'Autonomie	24
V	Prévention Santé et Risques Sanitaires	40
VI	Logement	50
VII	Maison France Services	55

Rapport d'activité 2024 Pôle Solidarité



LE PÔLE SOLIDARITÉ

DES MISSIONS DE SERVICE SOCIAL

ORGANISATION

Le pôle solidarité est composé du CCAS et de 2 services municipaux : le service prévention-santé et risques sanitaires et le service du logement.

Le CCAS comprend : l'administration générale, le service action sociale et insertion la maison de l'autonomie. et France services

MISSIONS DU CCAS

- Prévention et développement social de la commune
- Participation à l'instruction des demandes d'aides sociales légales
- Exercice de compétences déléguées à la commune par le département.

En tant qu'établissement public administratif, le CCAS dispose d'une personnalité juridique distincte de la commune, c'est à dire d'un conseil d'administration et d'un budget propre.

LES CHIFFRES

79 agents municipaux sont rattachés au Pôle Solidarité en 2024

CONTACT

Téléphone : 01-47-32-67-67
E-mail : actionsociale@mairie-rueilmalmaison.fr

FAITS MARQUANTS

Restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux

Création de l'Observatoire de la précarité

Mise en œuvre de la gestion en flux dans l'attribution des logements sociaux

Accueil d'agents de la collectivité dans le cadre de parcours de reclassement professionnel

PERSPECTIVES

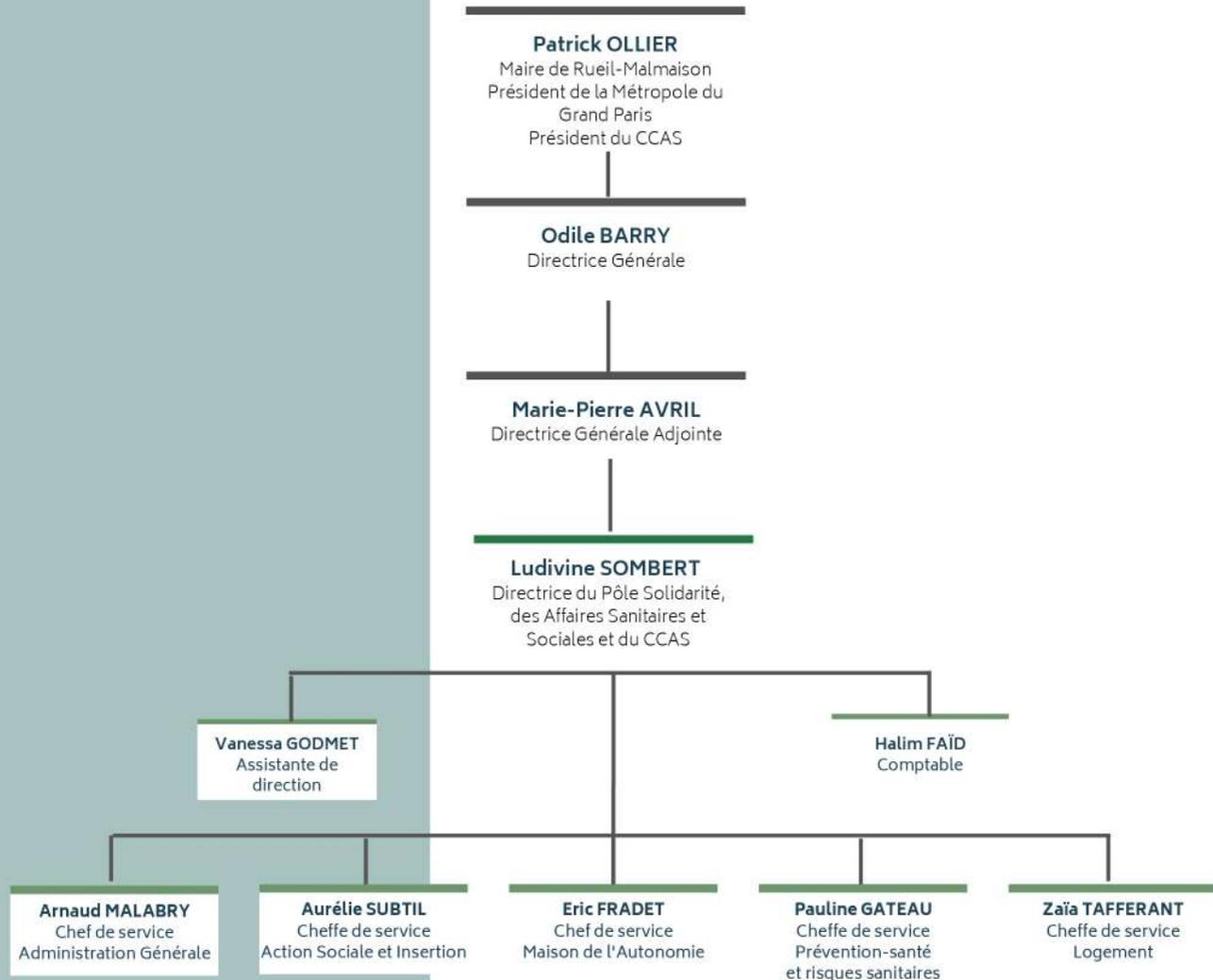
Mettre en place le baromètre social dans le cadre de l'observatoire de la précarité

**Développer le dispositif "d'aller vers..."
La mairie près de chez vous**





ORGANIGRAMME PÔLE SOLIDARITÉ





LES INSTANCES ET COMMISSIONS

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil municipal du 08 octobre 2020 a désigné les membres suivants :

Madame Blandine CHANCERELLE
Madame Fabienne MONOT
Madame Henda HAMZA
Monsieur Jean-Pierre MORIN
Madame Sylvie HALIPRE
Madame Anne-Françoise BERNARD
Madame Françoise ROUBINET
Madame Jocelyne JOLY

Sont nommés parmi les représentants associatifs :

Madame Noël (Secours Populaire)
Monsieur Jacques DEFRANCESCO (C2A)
Madame Anne-France BECKER (UDAF)
Monsieur Emmanuel DE MARION (Ordre de Malte)
Madame Catherine DESCHEEMAEKER (Croix-Rouge)
Monsieur Jean Hector DE GALARD (Secours Catholique)
Monsieur Nicolas SEMPERE (CESAP Les Cerisiers)
Monsieur Martin De CROUY en remplacement de Madame Fanny SAVARY (Odyssées vers l'Emploi)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Présidé par le Maire et composé de 16 membres :
8 membres élus du Conseil Municipal
8 membres représentant des associations.
Les élus sont désignés par le Conseil Municipal.
Les personnes qualifiées sont nommées par le Maire sur propositions des associations

LA COMMISSION PERMANENTE

La Commission Permanente est appelée à examiner en séance les dossiers concernant les situations sociales des personnes et des familles sollicitant des prestations d'aides sociales facultatives. Se réunit 1 fois par mois.

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La mise en place d'une commission d'appel d'offre est une obligation imposée par le code des marchés publics.

LA COMMISSION PRESTATION SOCIALE D'AIDE AU LOGEMENT

L'allocation Municipale Logement (AML) est une aide sociale facultative qui permet de soutenir, sur une période définie, les Rueillois logés dans le parc privé, en attente d'une attribution de logement dans le parc public. Ce soutien évite la constitution d'une dette locative qui serait préjudiciable pour un relogement. Se réunit 1 fois par mois

LA COMMISSION MUNICIPALE DE SUIVI DE L'ÉPICERIE SOCIALE

L'épicerie Sociale « l'Intervalle » a ouvert ses portes le 21 Mai 2007.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la ville, le CCAS et la Croix-Rouge Française, il est prévu une Commission Municipale de Suivi, chargée de veiller au bon déroulement de la mission de l'Épicerie Sociale et notamment, à la prévision et à la réalisation de ses objectifs.



LE PÔLE SOLIDARITÉ

NOS STRUCTURES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2 place Jean-Jaures

01 47 32 67 67

Horaires d'ouverture :

le Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,

le lundi et mercredi 8h30 12h00 et de 13h30 à 16h

MAISON DE L'AUTONOMIE

Centre Robert-Debré

10 ter rue d'Estienne-d'Orves

01 41 39 88 00

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Fermé le lundi matin

EPICERIE SOCIALE

39 avenue Georges-Pompidou

01 47 32 42 99

Horaires d'ouverture :

ouverture au public le jeudi de 11h à 19h30 et le vendredi de 11h à 17h

LA BOUSSOLE

16 avenue de la République

01 47 51 00 62

ESPACE INSERTION

2 place Jean-Jaurès

01 57 61 43 10

Horaire d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h30. Fermé le vendredi après-midi

MAISON FRANCE SERVICES

2 place Jean-Jaurès

01 47 71 06 10 70

Horaires d'ouverture :

le Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,

le lundi 8h30 12h00 et de 13h30 à 16h

le mercredi de 8h30 à 16h

